

BCRM de BREST
ASSOCIATION LOCALE
UNC Grand-Brest
Cercle de la Base de Défense de Brest
CC 24
29240 BREST CEDEX 9
☎ : 02 98 14 98 74 / 06.70.08.20.30
e-mail : unc-grand.brest@bbox.fr
Site : <http://unc-grand-brest.wifeo.com>



Le Président

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

L'Assemblée Générale de l'association locale « U.N.C du Grand-Brest » a eu lieu le samedi 20 janvier 2018 au Cercle de la base de défense de Brest-Lorient espace « Océan » en présence de :

Mr Eric Guellec Conseiller municipal en charge des associations patriotiques,

Mr Marc Coatanéa Conseiller municipal

Du représentant de l'escadron de Gendarmerie mobile de Brest

Mr Jean-Pierre Roby président départemental de l'UNC 29

Mr Charles Bizien vice-président départemental de l'U.N.C 29 chargé de l'action sociale

Des présidents ou représentants des associations amies.

Avant de commencer la réunion, une minute de silence a été respectée à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année, à cet hommage ont été associés, les militaires français blessés ou décédés au cours des opérations extérieures dans lesquelles la France est engagée et signifier ainsi notre refus du terrorisme, les militaires de l'opération « Sentinelle », les forces de Police Nationale et Municipale, la Gendarmerie et la Sécurité civile qui assurent quotidiennement notre sécurité et qui sont de plus en plus victimes de lâches agressions, ainsi qu'aux victimes innocentes des attentats commis sur notre sol et malheureusement ailleurs.

Adhérents décédés en 2017 :

Mr NORET P. (A.F.N), Mr NICOLAS P. (39/45), Mme SAUMARD, Mme PICOLO
Mme LE GUERRANNIC), Mr GOURVENNEC F. (INDO), Mr LAGADOU J.C (A.F.N),
Mr LE NEN Y. (A.F.N), Mr KERMORGANT J.P (A.F.N)

Lecture du rapport moral par le président :

Composition du Bureau mis en place en février 2017 :

Président Honoraire : Pierre RAMEAU

Président : Marc THYSSEN

Président Adjoint : Jean-Michel BOUCHEZ

Secrétaire : Sébastien DELAGE

Secrétaire Adjoint : Olivier BENEYTON

Trésorier : Bernard CHARLES

Trésorier Adjoint : Eric ECCELSON

Membres : Pierre LE TOURNEUR - Jean Pierre ROBY

Porte-drapeaux : Olivier BENEYTON, Guy Briard, Bernard CHARLES,

Ghislain COSSART

Effectifs :

183 adhérents au 31 décembre 2017 (175 au 31/12/2016) répartis de la façon suivante :

39/45 : 07 Indo : 20 A.F.N : 40 OPEX : 29 S.de. F : 50 Veuves : 30
Membres Associés : 07

Les effectifs sont stables, A Brest on recrute

On remarque avec enthousiasme l'arrivée des OPEX et des Soldats de France, dont certains d'entre eux participent déjà aux activités du Bureau.

Concernant les Soldats de France, les statuts de l'UNC permettent aux militaires retraités ou d'active ou à divers serviteurs de l'Etat, de rejoindre l'association.

Les soldats de France, sont appelés avec les OPEX à prendre la relève et à devenir eux-mêmes les gardiens de la mémoire de la France.

Principales mesures de la loi des Finances 2018 « Anciens Combattants, Mémoire et liens avec la Nation » :

Pour 2018, leurs budgets cumulés s'élèvent à 2,36 Md€, soit une baisse limitée à 3,1 % par rapport à 2017, moins dynamique que l'évolution naturelle du nombre de bénéficiaires des dispositifs en faveur du monde combattant.

Les Anciens Combattants ont bénéficié de deux points d'indice au 1^{er} janvier 2017 et de deux nouveaux points le 1^{er} septembre conformément prévu à la Loi des Finances 2017

En 2018, le projet de budget 2018 consacrerait 30 M€ pour financer les engagements pris de porter le montant annuel de la retraite du combattant à plus de 750 €. Parallèlement, aucun dispositif fiscal en faveur des anciens combattants ou de leurs ayants droit n'est remis en cause.

Harmonisation des pensions de réversion des conjoints de militaires rayés des contrôles avant le 3 août 1962. Avant cette date les pensions étaient calculées sur la base du taux du soldat et non du grade comme ce fut le cas après la loi du 03 août 1962.

Revalorisation de l'allocation de reconnaissance des harkis et de leurs ayants droit
En incluant les arrêtés d'indexation, cela portera le montant annuel de l'allocation à 3 663 € ou à 2 555 €, selon le dispositif choisi par les bénéficiaires. Une enveloppe de 0,55 M€ est inscrite dans le budget au titre de cette mesure.

Action sociale : un accompagnement résolu des ressortissants les plus vulnérables
Porté à 26,4 M€ en 2017, le budget de l'action sociale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVVG) est maintenu au même niveau, afin de consolider l'accompagnement de ses ressortissants les plus démunis, les plus fragiles et les plus isolés. Cette dotation bénéficiera aux combattants et anciens combattants de toutes les générations du feu, à leurs conjoints survivants, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

Voir en Annexe Document du P.L.F 2018 « Anciens Combattants, Mémoire et liens avec la Nation » et « Budget de la mission Défense 2018 »

L'UNC continue à revendiquer plus que jamais l'attribution de la carte du combattant jusqu'au 1 juillet 1964 au titre de l'Algérie. Il ne faut pas oublier qu'il y a eu plus de 600 morts pour la France (dont 184 disparus) entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Ces combattants ont été reconnus morts pour la France. L'Algérie étant un pays indépendant depuis le 2 juillet 1962, nous demandons que les combattants ayant séjourné sur le territoire algérien soient reconnus donc comme OPEX.

Par suite du courrier adressé par l'UNC départementale aux parlementaires du Finistère ; l'UNC 29 remercie nos 2 députés Membres de la Commission de la Défense nationale, pour leur intervention auprès de Mme DARIEUSECQ (Secrétaire d'Etat auprès de Mme la ministre des Armées) lors de l'audition du 04 octobre 2017 à l'Assemblée Nationale sur le Projet de La loi de Finances 2018, concernant l'extension de la carte du combattant pour les combattants en Algérie après 1962, de 1962 à 1964. Cette promesse ayant été formulée par le président de la République lors de sa campagne.

Cette demande récurrente depuis des décennies a été adressée aussi aux Sénateurs, d'ailleurs, à l'occasion d'une commission le 06 décembre 2017, le sénateur du Vaucluse Mr Alain Milon président de la commission des affaires sociales a suggéré que les économies réalisées par la baisse des effectifs des anciens combattants soient utilisées pour attribuer la carte du combattant aux militaires présents sur le territoire algérien de juillet 1962 à juillet 1964, considérant qu'il s'agissait d'une opération extérieure ! D'autres sénateurs de toutes tendances politiques ont soutenu cette position.

La partie n'est pas encore gagnée, mais la réponse de la secrétaire d'Etat, n'est pas fermée, contrairement à son prédécesseur (**qui pour mémoire, en 2008 avais apporté son soutien pour la reconnaissance et la délivrance de la carte mais par la suite en 2016 lors des travaux du PLF 2017 a qualifié son soutien d'erreur de jeunesse de Sénateur... Chacun appréciera !!!**)

Nous gardons espoir, mais ne relâchons pas la pression !

Remerciements à la municipalité pour la subvention annuelle qui a été accordée en 2017, et malgré les coupes budgétaires, l'Association espère que celle-ci sera renouvelée en 2018, année du Congrès départemental devant se dérouler à Brest. Merci également pour sa coopération et l'aide matérielle qu'elle apporte à l'organisation des cérémonies patriotiques.

Lecture du rapport d'activités par le Secrétaire adjoint :

Réunions du Bureau 2017 :

Conseil d'Administration : 03 février, 19 juin et 27 octobre

Assemblée Statutaire : 11 mars à Concarneau

Réunion Secteur 1 : 24 février à Lambazellec, 15 septembre à Brest

Cérémonies :

Participation en 2017 à 25 cérémonies à Brest et sa région.

Visites en fin d'année aux plus « Anciens » et remises de friandises de Noël.

Lecture du bilan financier par le Trésorier :

Trésorerie saine et bien tenue

Quitus est donné au Trésorier

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité.

Tiers sortant

Mr BOUCHEZ J.M ne se représente pas

Mrs. CHARLES, B COSSARD G et THYSSEN M sont réélus

Mr ROBY J.P coopté en cours d'année est confirmé dans son poste

Intervention du Président départemental

Mr Jean-Pierre ROBY remercie la présence des « Jeunes » adhérents toujours en activité professionnelle assurant ainsi la pérennité de l'UNC. Il rappelle les valeurs et buts de notre association, les secours et aides apportés à nos adhérents avec le soutien indéfectible des services de l'ONACVG départemental.

La volonté 2018 est d'assurer la présence multigénérationnelle des adhérents en vue du centenaire de l'UNC, et du congrès départemental le dimanche 24 juin 2018 à Brest.

Informations sociales et départementales par Charles Bizien

Mr Charles Bizien Vice-président départemental présente les différentes possibilités d'aides et de secours accordés par l'U.N.C départementale et nationale aux adhérents.

Les titulaires de la carte du Combattant et/ou du Titre de Reconnaissance de la Nation sont ressortissants de l'ONACVG ainsi que les veuves ou veufs de ressortissants.

Les « Soldats de France » non ressortissants de l'ONAC peuvent obtenir des aides spéciales de l'UNC 29 et UNC Nationale.

Les aides accordées sont en fonction du « reste à vivre » et concernent les frais d'obsèques, le maintien à domicile, l'hébergement en Elhad, La reconversion des militaires, les difficultés financières, l'aide aux vacances pour les enfants Pupilles de la Nation. Possibilité de prêt accordé par l'ONACVG

Mot du représentant du Maire :

Mr Erice Guellec, constate la bonne vitalité et le dynamisme de l'Association, et nous assure de son soutien.

Clôture de l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale se clôture par une remise de décoration, en présence de Mr CUILLANDRE Maire de Brest

J.P ROBY remet la Croix du Combattant à Mr Y.JAYET-GENDROT au titre « OPEX »

Le verre de l'amitié s'est poursuivi par un repas fort apprécié au restaurant du Cercle.

Fait à Brest le 28 janvier 2018

Marc THYSSEN
Président U.N.C du Grand-Brest
Secrétaire Départemental UNC 29